



Déposé le 05/12/14

S3 de Grenoble Spécial Isère

Supplément n°2 de décembre 2014
au bulletin n°210 d'octobre 2014
Prix du numéro : 1 euro (abonnement : 6 euros)



Sommaire

Edito	p 1
Éducation Prioritaire	p 2
Stage syndical DGH	p 3
Autorisation d'absence	p 3
La section départementale	p 4
Nous contacter	p 4

Éditorial

A l'heure à laquelle j'écris ces lignes, il est trop tard pour vous inciter à voter aux élections professionnelles, même si nous avons les pires craintes quant au taux de participation. Il n'est, par contre, pas trop tard pour vous remercier de nous avoir accordé ou renouvelé votre confiance.

C'est par notre action au quotidien et en restant nous-même que nous pouvons prétendre représenter dignement la profession. Etre fidèle à ce que nous sommes, en impulsant et en fédérant l'action, dans le cadre le plus unitaire possible et alors que les périodes électorales sont plutôt propices aux coups bas et manœuvres électoralistes.

En Isère, la sortie de l'Éducation prioritaire de trois établissements jusqu'alors classés en RRS (réseau réussite scolaire) pose la question des moyens alloués aux élèves qui en ont le plus besoin. Alors que le pays s'enfonce dans la crise et que tout indique que la pauvreté augmente, ces trois établissements vont se voir retirer à plus ou moins court terme les (quelques) moyens qui allaient avec ce statut RRS. **Afin de permettre les mobilisations, le SNES national a déposé un préavis de grève à partir du 1er décembre reconduit chaque jour jusqu'au 19 décembre 2014. Il soutient les actions en cours et organisera le 17 décembre, jour du Comité Technique Ministériel préparant la rentrée, une montée à Paris de délégations dans le cadre d'une journée nationale, déclinée par des rassemblements dans les académies et départements.**

Les stagiaires ESPE vivent aussi des heures difficiles. Leur première année d'exercice du métier les confronte à des décisions hiérarchiques parfois absurdes et une gestion de leur temps de formation chronophage, avec des réunions sur des sites éloignés, sans remboursement des frais de déplacement prévus, avec une maquette de formation leur demandant parfois de suivre des cours et de repasser des examens qu'ils ont déjà validés...

Dans ces deux cas, les collègues mènent des luttes qui restent trop isolées. Il est temps que l'ensemble des collègues les rejoignent dans l'action. Et il est temps aussi que nous nous battions tous pour une véritable revalorisation indispensable pour faire face à la crise du recrutement.

A bientôt donc dans la lutte !

Serge Paillard

Mercredi 17 décembre

Montée de délégations à PARIS
Rassemblements locaux

Stage syndical FSU

"Dotation Globale Horaire d'un EPLE"

Vendredi 16 janvier
de 9 h à 17 h

à la Bourse du Travail de Grenoble

REFONTE DE LA CARTE DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE : EN ISÈRE, L'ADMINISTRATION ANNONCE MOINS TROIS !

Les annonces sur la future carte de l'Éducation prioritaire suscitent de nombreuses mobilisations des collègues des établissements annoncés sortants. La façon de conduire le dialogue social par l'Administration a été marquée par de fortes inégalités : certains recteurs ont pratiqué la transparence et discuté avec les organisations syndicales pour construire des critères affinés à partir des quatre critères constitutifs de l'indicateur social du Ministère de l'Éducation nationale, à savoir taux de Catégories Socio Professionnelles défavorisées, nombre de boursiers, nombre d'entrants en 6ème avec un an de retard et situation en Zone Urbaine Sensible de l'établissement. D'autres ont communiqué une nouvelle carte de l'Éducation Prioritaire à titre purement et simplement informatif.

Au-delà de ces constats, les dotations attribuées aux académies ayant été complètement fermées, certains recteurs n'ont pu jouer que sur les critères et leurs pondérations pour faire correspondre la carte à la dotation.

Dans l'académie de Grenoble, les données statistiques concernant les établissements (taux de CSP défavorisées, taux de doublants en 6ème, taux de boursiers, ...) n'ont toujours pas été communiquées aux organisations syndicales. Et donc la classification des établissements en fonction des critères et des données statistiques non plus.

Les projections pour la rentrée 2015 sont les suivantes :

- Ardèche : 2 collèges RRS sortent du dispositif de l'Éducation Prioritaire ;
- Drôme : 5 collèges entrent dans le dispositif de l'Éducation Prioritaire et sont classés en REP et 1 collège RRS est maintenu dans le dispositif et classé REP+ ;
- Savoie : 1 collège RRS sort du dispositif de l'Éducation Prioritaire et 1 collège RRS devient REP+ ;
- Haute-Savoie : 2 collèges RRS sortent du dispositif de l'Éducation Prioritaire.

Au final, département de l'Isère compris (voir ci-dessous), l'académie perdrait 3 réseaux d'Éducation Prioritaire (collèges et écoles rattachées).

Dans l'Isère : si le collège Lucie Aubrac à Grenoble (ex ECLAIR) et le collège Jean Vilar à Échirolles (ex RRS) obtiennent la labellisation REP+, ce sont trois collèges RRS qui sortent du classement de l'Éducation Prioritaire : Jules Vallès à Fontaine, Fernand Léger à Saint Martin d'Hères (deux banlieues populaires de Grenoble) et Georges Brassens à Pont Evêque (ville du Nord Isère elle aussi touchée par la pauvreté).

Alors que ces dernières années, on demande de plus en plus d'implication, d'inventivité et d'innovation pédagogique aux équipes éducatives, ces trois établissements vont perdre les quelques moyens supplémentaires qui leur permettaient d'avoir des effectifs de classe un peu moins chargés et de mettre en place des actions d'aide et d'accompagnement à l'élève. La pérennisation de tous les efforts et projets engagés est remise en question.

C'est de la dégradation des conditions d'enseignement dont il s'agit !

Mercredi 19 novembre, environ 300 personnes (parents, enseignants et élus municipaux) se retrouvaient devant le rectorat pour manifester leur colère et exiger du Ministère le maintien de ces établissements en Réseau d'Éducation Prioritaire.

Samedi 29 novembre, les enseignants et parents du collège Georges Brassens se mobilisaient devant la mairie de Pont Evêque.

Vendredi 5 décembre : la FSU a déposé un préavis de grève pour les collèges et écoles de Fontaine.

Samedi 6 décembre : diverses actions sur le secteur de Fontaine sont en cours de construction (à l'heure de la rédaction de cette publication).

La FSU Isère a demandé à la DASEN de l'Isère la tenue en urgence d'un Comité Technique Spécial Départemental sur le sujet de la Carte de l'Éducation Prioritaire pour interroger les indicateurs utilisés par l'administration. A l'heure actuelle, notre requête est rejetée. Nous la réitérons.

Pour la FSU Isère et l'ensemble de ses syndicats, la carte de l'Éducation prioritaire doit permettre à la fois :
- le maintien des collèges dont la situation sociale ne s'est pas améliorée ;
- l'entrée de nouveaux réseaux.

Or, à ce jour, en Isère, la nouvelle carte annonce trois réseaux sortants.

Une fois encore, en dépit de toutes les grandes annonces sur l'Éducation prioritaire, il ne s'agit que de redéployer les moyens et non pas de répondre aux besoins !

Anne-Marie Guillaume



**La section de l'Isère de la FSU organise un
stage sur la Dotation Globale Horaire d'un EPLE**

Ce stage se déroulera **vendredi 16 janvier 2015 de 9 h à 17 h
dans nos locaux de la Bourse du Travail de Grenoble.**

Suite logique du stage FSU « élus au CA », il est ouvert à tous les collègues, même s'ils n'ont pas suivi cette première partie. L'examen des structures et de l'emploi de la DGH dans chaque établissement est décisif pour l'organisation de la prochaine année scolaire. C'est un exercice complexe à appréhender dont l'enjeu est énorme pour la situation des personnels et la qualité des enseignements. **C'est donc l'affaire de tous et pas des seul(e)s élu(e)s en CA.**

L'objectif du stage est de bien cerner les enjeux, de se donner les moyens de juger la proposition du chef d'établissement et de réfléchir au positionnement et à la stratégie à adopter lors du vote en CA.

Le cadre fédéral du stage permettra de renforcer le fonctionnement de la FSU au sein des établissements.

La participation à un stage syndical sur le temps de travail est un droit, dans la limite de douze jours par an et ne peut vous être refusée.

Pour toute inscription, vous devez transmettre votre demande d'autorisation d'absence, à votre chef d'établissement, un mois avant la date du stage envisagé.

Pensez à nous retourner le coupon ci-dessous, pour nous permettre une meilleure préparation.

Autorisation d'absence pour stage syndical

NOM..... Prénom.....

Grade et fonction.....

Établissement.....

Monsieur le Recteur,

S/c de (1) (2) du (3)

Conformément aux dispositions de la loi n° 84/16 du 11/01/1984 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé les pour participer à un stage de formation.

Cette journée se déroulera à la Bourse du Travail de Grenoble. Elle est organisée par la FSU Isère sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au JO du 05/02/93).

À..... le.....

Signature

(1) Nom du chef d'établissement

(2) Proviseur(e) ou Principal(e)

(3) Nom de l'établissement

**COUPON-RÉPONSE à retourner, sans faute et dès réception, à
SNES - Bourse du Travail - 32, av. de l'Europe - 38030 GRENOBLE CEDEX 2**

NOM.....Prénom.....

Mél :ou tél :

Établissement d'affectation :

Je m'inscris pour participer à la journée de stage « D.G.H. » du vendredi 16 janvier 2015

Je m'inscris pour le repas (environ 10 euros) oui non

Questions que vous souhaiteriez aborder :

.....

.....

.....

.....

Section départementale ou S2

La section départementale anime et coordonne l'action syndicale du SNES en Isère (Anne-Marie Guillaume et Serge Paillard en sont les co-secrétaires). Elle est en contact direct avec les sections d'établissements (S1) et les syndiqués du département ; elle représente les collègues en particulier auprès de la **DSDEN** (*Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale*) de l'Isère (nouvelle dénomination de l'Inspection académique) et dans toutes les instances départementales comme les **CTSD** (*comité technique spécial départemental*), **CDEN** (*comité départemental de l'éducation nationale*), les **CHS-CTD** (*comité d'hygiène et de sécurité-conditions de travail départemental*),...

Elle travaille en coordination avec les sections académique (S3) et nationale (S4). Elle participe activement à la vie de la FSU38.

Les échanges entre les S1 et le S2 doivent s'établir dans les deux sens. Il nous est indispensable d'avoir dans chaque établissement au moins un interlocuteur : le secrétaire et/ou le trésorier, sinon un(e) syndiqué(e) qui accepte d'être notre correspondant(e). Communiquez-nous au plus vite vos coordonnées : nom, n° de téléphone et **surtout une adresse électronique**. Pour être efficace, il est important que nous disposions de données à jour : pensez donc à nous **signaler tout changement (adresse, téléphone, mél, établissement)**.

Comment nous contacter ?

SNES section départementale de l'Isère

Bourse du Travail - 32 avenue de l'Europe
38030 Grenoble CEDEX 2

- **tél** : 04 76 23 14 18
- **mel** : snes.fsu38@wanadoo.fr

Pour plus de simplicité, les fiches syndicales, les dossiers individuels concernant les carrières ou les mutations sont à adresser directement à :

SNES section académique de Grenoble - BP 137 - 38403 Saint Martin d'Hères Cedex

Bureau du S2 de l'Isère

Composition du nouveau bureau départemental de l'Isère, élu pour deux ans en mars 2014.

Co-secrétaires départementaux : Anne-Marie GUILLAUME et Serge PAILLARD.

■ Elu-e-s au titre du courant de pensée *Unité et Action* ■

- | | |
|---|---|
| 1 PAILLARD Serge Agr. Lyc P. Neruda, Saint-Martin d'Hères | 9 DELGADO Elvire Retraitée |
| 2 GUILLAUME Anne-Marie Cert. Clg P. Picasso, Echirolles | 10 PAUTHIER Manue Cert. Clg le Massegu, Vif |
| 3 BLANC-TAILLEUR Chantal Cert. Lyc Stendhal, Grenoble | 11 PASCAL Jean-Baptiste Cert. Clg Olympique, Grenoble |
| 4 PISICCHIO Patricia Cert. Clg P. Dubois, Seyssinet | 12 PENAVAIRES Frédérique CO-Psy. CIO, Voiron |
| 5 MABILON Jacky Cert. Clg A. Malraux, Voreppe | 13 COYO Philippe Cert. TZR Clg J. Vallès, Fontaine |
| 6 VINCENT Jean Cert. Lyc P. Neruda, Saint-Martin d'Hères | 14 SANCHEZ Cécile Cert. Clg Barnave, St Egrève |
| 7 MOROS Marie-Laurence Cert. Lyc Marie Curie, Echirolles | 15 GOSSART Sandrine Cert. Lyc Champollion, Grenoble |
| 8 ALIA Nathalie CPE. Clg J. Vallès, Fontaine | 16 HASSINE Lamia Cert. Clg Fantin Latour, Grenoble |

■ Elus au titre du courant de pensée *Ecole Emancipée* ■

- | | |
|--|---|
| 1 MICHOUX Thibaut Cert. Clg les Saules, Grenoble | 2 EL HACHEMI Houari Cert. Lyc. E. Herriot, Voiron |
|--|---|

Permanences téléphoniques et rendez-vous

de 14 h à 17 h

les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis

Bulletin trimestriel de la section académique du SNES (FSU) - BP 147 - 38403 St Martin d'Hères Cedex - Édition de l'Isère

Directeur de publication : J-P. VARNET - Secrétariat : C. BAFFERT

Rédaction : Ch. BLANC-TAILLEUR, A. GUILLAUME, S. PAILLARD, J. MABILON, P. PISICCHIO

ISSN 1147-8241 - N° de CPPAP 0216 S 05722 - Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2014 - Imprimé par nos soins